



INFORMATIONS SUR LE STAGE FEVRIER 2026

Dates du stage : Du 23 au 27 Février 2026 (5 jours)

Lieu du stage : STADE ST SARDOS

Catégorie : U6/U7 - U8/U9 - U10/U11 - U12/13 – U14/U15 (filles et garçons)

Horaires d'accueils: 8H30/9H30 – 16H30/17H30

Tarifs :

- 60€ les 5 jours ou 15 € la journée pour les licenciés
- 70€ les 5 jours ou 18€ la journée pour les personnes extérieurs au FCGG
- **Enfant de dirigeant :** -10€ tarif global

Repas : Prévoir le repas chaque jour pour votre enfant
Possibilité de réchauffer le repas

Goûter : Offert par le club

Encadrement : BRAJON Léo (Responsable sportif et salarié FCGG)
+Éducateurs et alternants sportif du club

FICHE INSCRIPTION STAGE FCGG FEVRIER 2026

RENSEIGNEMENTS –AUTORISATIONS PARENTALES

Cochez les dates auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant

Dates	LUNDI 23/02	MARDI 24/02	MERCREDI 25/02	JEUDI 26/02	VENDREDI 27/02
Choix inscrit°					

Nom du joueur : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél Père : _____

Tél Mère : _____

E-mail en Majuscule : _____

Régime alimentaire : _____

Problème particulier (allergies, asthme, épilepsie, informations médicales utiles, autres) :

Nom et numéro de téléphone d'une personne à prévenir en cas d'urgence si vous êtes injoignables :

Autorisation de prise en charge médicale

Autorise-les éducateurs/dirigeants à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident survenu dans le cadre du stage de football, à faire intervenir un médecin pour pratiquer ou faire pratiquer, toute intervention indispensable, même sous anesthésie générale et pour donner les soins nécessaires, en cas d'urgence.

OUI ☐ NON ☐

Autorisation de transport

Autorise mon enfant à être transporté, pour tous déplacements (activités extérieures) par toutes les personnes autorisées par le stage, éducateur, dirigeant, membre du bureau. 2Également qu'il soit, si besoin, transporté par une société d'autocars choisie par l'EFGG.

OUI ☐ NON ☐

Autorisation de prise de vues et de diffusion

J'accepte d'être consulté, de recevoir par mail les informations sur la vie du club et j'autorise la diffusion des photographies et vidéos prises dans le cadre des activités de l'EFGG pour les usages suivants :
Site internet, réseaux sociaux, affiches, brochures, presses, autres.

OUI ☐ NON ☐

Signature du responsable légal :

CONDITIONS GENERALES



1. Admission : Enfants âgés d'U6 à U15. Le stage est ouvert à tous les licenciés de la F.F.F ou non (sous présentation d'un certificat médical), capables de suivre les activités du stage. Les groupes sont constitués en fonction de l'âge des enfants.

2. Inscription : La confirmation d'inscription et d'acceptation est effectuée par nos soins après réception du dossier complet envoyé par le stagiaire.

Nombre de place disponible : 35 (Liste d'attente pour ceux qui seront après la 35^{ème} place)

3. Assurance : Tous les stagiaires doivent avoir une assurance tous risques et responsabilité civile.

4. Sécurité : Pendant toute la durée du stage les enfants sont sous la surveillance permanente des éducateurs.

5. Frais médicaux : Durant le stage, en cas de soins médicaux, les frais sont pris en charge par la famille. Les feuilles des soins seront remises pour remboursement.

6. Vols et Pertes : La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent ou d'équipement. Soyez prévoyants, évitez la tentation.

7. Durée du stage : (5 jours) : du lundi au vendredi – de 8H30 à 17H30.

→ Accueil à partir de 8h30 jusqu'à 9H30. Départ le soir à partir de 16H30 jusqu'à 17h30.

8. Equipement : Prévoir tenue d'entraînement adaptée à la météo, short, paires de chaussettes, protège tibias, paire de crampons, paire de tennis, nécessaire de toilette (serviette de bain, gel douche), tenue de rechange et claquette pour être à l'aise après la douche. Votre enfant peut ARRIVER EN TENUE DE FOOT MAIS AVEC BASKET AUX PIEDS.

9. L'encadrement : Le stage est encadré par des éducateurs diplômés.

10. Comportement du stagiaire :

A) La direction a toute autorité pour renvoyer quiconque dont le comportement sera incompatible avec la vie du stage (violence verbale, physique, vol, etc....)

B) Tout stagiaire convaincu de dégradation volontaire des locaux ou du matériel en sera directement responsable et prendra à sa charge la remise en état. Dans tous les cas, la sanction appliquée sera l'exclusion du stage et ce renvoi ne donnera lieu à aucun remboursement.

11. Tarifs : voir page 1

12. Annulation : La direction se réserve le droit d'annuler un stage pour raison de force majeure, sécurité ou nombre minimum d'inscrits insuffisant. Dans ce cas, la direction s'engage à rembourser l'intégralité des sommes versées. Tout stage commencé est intégralement dû (sauf raisons médicales)

